



AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS est par la présente donné que lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 12 octobre 2026, à 19h00, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante:

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 409 rue du Lac (lot # 6 553 009). La demande de dérogation mineure vise à :

- Permettre l'implantation d'un chalet avec une marge de recul avant de 6 m, soit une dérogation de 1 m par rapport à la marge de recul avant minimale de 7 m prescrite à la sous-section 6.2.2.1 du *Règlement de zonage no 435-14* pour la zone Rv-8.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande par lettre ou par courriel à dg@riviereapierre.com

Donné ce 14 septembre 2026.

La directrice générale et secrétaire-trésorière

Geneviève Hamelin